



« Partenariat avec Sylphide Forme »

FICHE D'INSCRIPTION/ADHESION au Qi Gong

DATE DE L'INSCRIPTION :

NOM/PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TEL ET ADRESSE E-MAIL :

Avez-vous déjà pratiqué du Qi Gong ou un ou plusieurs arts martiaux ? Si oui lesquels et combien de temps ?

Le paiement des cours :

Le paiement des cours se fera en début d'année scolaire (septembre) de l'année N. Tout règlement même différé sera automatiquement encaissé au plus tard en juillet de l'année N+1 en fin de saison. Les tarifs sont valables pour la saison en cours uniquement (voir tableau) !!!

Participation aux cours :

La participation aux cours ne sera possible que si la personne a:

- apporté **un certificat médical** récent de moins de 3 mois.
- Accepté le « Règlement des Activités » **dans son intégralité**. De fait le membre « adhérent » approuve les Statuts et le Règlement intérieur du fonctionnement de l'Association sans forcément l'avoir les avoir consultés ! Il peut sur demande écrite envoyé au Président, les consulter au siège de l'Association, en présence et sous réserve des disponibilités des membres du Bureau / Conseil d'Administration.

Tenue pour participer aux cours de Qi Gong :

Des chaussures pour le sport en salle.

Un pantalon souple

Un T-shirt permettant des mouvements amples

Les séances ont lieu :

- A Fougères aux « Ateliers », salle « de Fitness » du Haut, 9 Rue des Frères Deveria, 35300 Fougères.

Le Vendredi Soir de 17h45 à 18h45.

Signature précédé de la mention « lu et approuvé »